



...notre nouvelle cuisinière à commandes frontale peut aider.

ACTUALITÉS

Symbiocité prend forme



Par Joëlle Bergeron

Publié le: Vendredi 17 avril 2015 16:20:41 HAE

Mise à jour: Vendredi 17 avril 2015 16:28:11 HAE



(Photo: TC Media - Joëlle Bergeron)

Les futurs résidents de Symbiocité pourront profiter d'un réseau cyclable de 2,5 km relié au parcours existant.

LA PRAIRIE - La première pelletée de terre symbolique inaugurant le projet domiciliaire Symbiocité a été lancée par le président de Quintcap, Ted

Quint, ce midi.

Le promoteur à la tête du groupe d'investisseurs du projet évalué à un peu plus de 300 M\$ était accompagné du maire Donat Serres, du député de La Prairie Richard Merlini, de conseillers municipaux, des sept constructeurs et de différents partenaires.

Ce développement de 1 400 unités d'habitations de divers types (condos, maisons de ville, maisons jumelées et unifamiliales) comprendra aussi une école primaire, une garderie et un développement commercial appelé Symbiostation.

Les futurs résidents de ce quartier en bordure d'un parc de conservation de 87,7 hectares pourront profiter de pistes cyclables (2,5 km) et de ski de fond (8,7 km) et de voies piétonnières (3,9 km) avec panneaux d'interprétation de la nature.

«Lors de mon élection en 2014, c'est le premier dossier qu'on m'a demandé d'appuyer et je l'ai fait sans réserve, a affirmé M. Merlini. C'est un projet de développement durable qui cadre bien avec la philosophie du gouvernement et les autres ministères, celui des Forêts, de la Faune et des Parcs, par exemple, souhaitent venir le visiter pour s'en inspirer. La Prairie a fait preuve de leadership et je porte fièrement ce projet à l'Assemblée nationale.»

L'ombre au tableau

Comme le projet se trouve sur des terrains controversés, au cœur de l'habitat d'une métapopulation de rainettes faux-grillon, Nature Québec et le Centre québécois du droit de l'environnement se battent pour qu'un décret d'urgence soit émis afin de protéger l'amphibien. Devant le refus de la ministre de l'Environnement du Canada, Leona Aglukkaq, les organismes ont porté la cause devant les tribunaux et la Cour fédérale doit se prononcer le 28 avril.

«Je ne suis pas ça, a indiqué le promoteur M. Quint. On a investi près d'un million et demi dans des mesures pour le maintien de l'environnement et je suis certain que nous sommes en règle. La rivière a été détournée pour aider les poissons et les grenouilles et le futur de la rainette n'est pas compromis.»

Le député provincial s'est lui aussi montré rassurant. «Je n'ai pas de craintes par rapport à ça, a-t-il indiqué. Les demandes des organismes environnementaux sont correctes et légitimes, mais toutes les autorisations des instances provinciales ont été données.»

Les bureaux de vente ouvrent officiellement ce week-end.

Commentaires des lecteurs »

Si vous possédez déjà un compte sur ce journal, connectez-vous pour ajouter vos commentaires.

En ajoutant un commentaire sur le site, vous acceptez nos termes et conditions et nos nétiquettes.

0 Commentaires **Le Reflet**

 **S'identifier** ▾

 **Recommand**  **Partager**

Les plus récents ▾



Commencer la discussion...

Soyez le premier à commenter.

AUSSI SUR LE REFLET

QU'EST-CE QUE C'EST?

Un harfang des neiges secouru à Saint-Constant

1 commentaire • il y a 18 jours



Pi Ma — merci pour cette super page couverture du journal !! ♥

Il met sa vie en danger pour sauver une femme

1 commentaire • il y a un mois



Denis — Félicitations M. Éthier. C'est bien le côté humain que l'on aime voir et qu'il faut percer chez toute personne ...

Nouveau joueur dans l'industrie du cosmétique

1 commentaire • il y a 2 mois



Chantal — Bravo aux entrepreneurs, dans le contexte actuel de l'économie au Québec, il est formidable de constater ...

Le Reflet est en deuil

1 commentaire • il y a 3 mois



nali1080 — Toutes mes condoléances à la famille!

 **S'abonner**

 **Ajoutez Disqus à votre site web !**

 **Vie Privée**